



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 581-2019

Règlement décrétant les taux de taxation applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2020

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 581-2019, règlement décrétant les taux de taxation applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2020.

Ledit règlement 581-2019 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux mille dix-neuf.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA